



à

Monsieur Guy Hellé, maire de Carbonne,

Monsieur le Maire,

De nombreux riverains du château d'eau ont constaté le 27 Mai 2010 la pose de nouveaux matériels par des sous-traitants de l'opérateur de téléphonie mobile. Il est donc naturel que ces riverains se soient d'abord tournés vers le collectif Cheops31 pour savoir s'il avait des informations à ce sujet.

Le collectif n'ayant reçu aucune information, il est de nature à penser que ni lui, ni la mairie n'ont été informés de la réalisation de tels travaux. Aussi, par cette lettre, il souhaite que la mairie s'informe auprès des opérateurs pour savoir quels types de travaux ont été réalisés : Mise en place de la 3G ? Nouvelle augmentation de la puissance ?

Si tel était le cas, vous comprendrez que le collectif, en son nom, est à même de faire réaliser des mesures et de les mettre en comparaison avec celles réalisées par le CRIIREM, il y a six mois.

Le collectif profite de cette lettre pour rappeler qu'il n'est pas opposé à la téléphonie mobile, ni aux antennes relais qui véhiculent le signal mais qu'il reste attaché au déplacement de ces antennes **en un lieu approprié** tant du point de vue technique que **du point de vue essentiel de la santé de nos citoyens** en suivant l'exemple de communes comme Rieux qui a placé ces antennes en zone industrielle et Montesquieu qui a choisi de les placer sur les coteaux et sur un site isolé. On porte aussi, à votre connaissance, le fait que la ville de Toulouse n'a pas renouvelé le contrat avec les opérateurs pour le pylône de Bonhore et leur proposera un nouveau site même si la mairie a dû faire valoir ses droits avec succès au tribunal administratif.

Nous comptons sur votre collaboration active afin de **ne pas renouveler le contrat en 2017** sur ce site et de n'accepter d'ici-là, aucune nouvelle installation ou augmentation de la puissance.

Le collectif se propose également de participer à la **définition d'un nouveau site** qui pourrait répondre à ces exigences avec un regard neutre par rapport aux exigences économiques de l'opérateur.

Bien entendu, cette lettre sera portée à la connaissance de l'ensemble des riverains aussi bien par voie directe que par celle de notre blog et nous nous sommes engagés à leur communiquer votre réponse écrite dès sa réception.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez, agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Collectif, M DONIER

Copies :

Collection départemental « Antennes31 »

Collectif national « Robin des Toits »